
	Comité de suivi du plan pour des préfectures de nouvelle génération (PPNG)		
	Date :	25/06/18	
	Origine :	Carine Binetti et Bertrand Tourillon	

Participants UNSA-I-ATS	Carinne Binetti et Bertrand Tourillon
--------------------------------	---------------------------------------

Présidence : Denis Robin, secrétaire général du ministère de l'intérieur

En préambule de ce comité de suivi, Denis Robin indique que selon lui, l'essentiel du PPNG a été mis en œuvre. Même si certaines actions nécessitent un suivi de long terme, il considère donc qu'il ne sera plus nécessaire de réunir de comité de suivi spécifique. Les sujets seront désormais traités lors des comités techniques spéciaux des préfectures.

1. Réformes des titres

Selon l'administration, les CERT CNI-Passeports ne posent plus de problème. Pour la phase des travaux réalisés en mairie, il reste encore d'assez grandes disparités mais le délai moyen pour obtenir un rendez-vous est de 25 jours. A la suite, l'ANTS produit les titres dans un délai moyen de 15 jours. Dans son rapport de janvier, l'IGA recommandait une amélioration de l'instruction des dossiers notamment les causes de rejet ; d'harmoniser les pratiques des CERT en matière de lutte contre la fraude ; un outil de comptage individuel des CNI.

S'agissant des demandes relatives aux permis, l'administration considère aussi que la réforme fonctionne. L'essentiel des procédures se fait par Internet. Le stock moyen de demandes en attente ne représente qu'environ une semaine de travail. Une difficulté demeure avec l'infocentre du logiciel PGA. Une nouvelle version devrait fonctionner fin septembre. Il faut aussi faire un constat spécifique en ce qui concerne la délivrance de permis de conduire internationaux (PCI) et l'échange de permis étrangers par le CERT de NANTES. L'administration admet que la quantité de pièces à produire et le travail en découlant ont été très sous estimés. Le très grand stock de demandes de PCI en attente qui s'était constitué a été résorbé par le recours à une aide temporaire d'autres CERT et par le travail exceptionnel de volontaires de toute la préfecture de Nantes. En revanche, l'échange de permis étrangers est toujours sous tension. A un effectif théorique de départ de 35 agents, il a fallu rajouter une cinquantaine de contractuels sans qu'on sache comment ce renfort évoluera dans le temps. Le recours aux contractuels est prévu budgétairement jusqu'à septembre 2018.

Enfin, l'administration, fait encore un constat mitigé des demandes relatives aux certificats d'identification des véhicules (CIV). Elle tient à préciser que 80 % des demandes de cartes grises passent par les professionnels de l'automobile, 20 % par les téléprocédures passantes dont 8 % reviennent en traitement sur les CERT. Des bugs des logiciels ont été corrigés au fur et à mesure. Difficultés pour les calculs de taxes, difficultés pour la reprise des anciennes immatriculations. Encore un bon stock de dossiers n'ayant pu être traités du fait de situation non prévues. S'agissant de la délivrance des cartes grises au sens strict, la situation s'améliorerait. Néanmoins, pour traiter le flux des véhicules importés toujours conséquent en fin d'année, de nouveaux process seront ouverts aux professionnels importateurs. Enfin, un groupe de travail incluant des agents du CIV se réunira prochainement autour de la réglementation complexe des cartes grises.

A la demande répétée de vos représentants, l'administration finit par indiquer que 1 677 agents travaillent dans les différents CERT, **dont 320 contractuels.**

Ce chiffre important pose question ...

2. Lutte contre la fraude

Pour résumer, l'administration semble enchantée du fonctionnement des procédures automatisées de détection de fraudes. De nouveaux types de fraudes auraient ainsi été identifiés. Fraudes aux taxes notamment. Les priorités de cette mission portent sur la fraude interne, la fraude des professionnels et l'accompagnement aux collectivités.

En revanche, suite au questionnaire des organisations syndicales, l'administration reconnaît que l'engagement des préfets et leur intérêt pour les cellules de lutte contre la fraude (cellules départementales ou en CERT) est variable. Avec notamment parfois une tendance à redonner d'autres tâches à un responsable départemental de lutte contre la fraude.

Denis Robin indique qu'il va à nouveau rappeler la règle. Il demande par ailleurs à tous les acteurs locaux de lui faire remonter les cas d'organisation litigieuse.

Info : nouveau séminaire national Lutte contre la fraude, fin novembre 2018.

3. Missions de proximité / Mission de l'accueil

Encore des difficultés d'encombrement de standard des préfectures.

L'ANTS est très difficile à joindre et communique très mal. Heureusement, depuis fin mai, l'appel téléphonique vers elle n'est plus surtaxé.

A la date du comité, 300 points numériques d'accueil, installés dans les préfectures et sous-préfectures.

Prémises de l'invention d'un nouveau métier tourné vers l'information générale du public sur les missions de l'État, en lien avec un maximum de procédures numérisées ...

4. Autres missions prioritaires PPNG

La mise en place des pôles d'appui juridique ne soulève pas d'observation. Les 6 PAJE d'environ 5 ETP remplissent pour 75 % de leur activité, une mission de conseils et sécurisations juridiques ; les 25 % restant étant un appui dans les procédures en contentieux.

En revanche, l'administration reste muette sur l'ingénierie territoriale. Nous avons toujours été très sceptiques sur la réalité des missions, derrière ce concept.

